

LA RADA UKRANIENNE REPREND LE POUVOIR AUX MAXIMALISTES

EXCELSIOR

Judi
7
FÉVRIER
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Engbien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone: Gutenberg 0273 - 0275 - 1500
Adresse télégraphique: EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS:
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ: 11, B^d des Italiens. - Tél.: Cent. 80-88
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

9^e Année. - N° 2.641. - 10 centimes. - Etranger: 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON.

LA 3^e AUDIENCE DE L'AFFAIRE BOLO FUT MOUVEMENTÉE



M. FRANCE
de la Sûreté générale

M. CASELLA
homme de lettres

M^o MARCEL HÉRAUD
avocat de Porchère

M. DARU
des délégations judiciaires

M. MOUTHON
sous-directeur du "Journal"

A la troisième audience, l'atmosphère de la guerre a envahi la salle paisible de la Cour d'assises. Les débats furent mouvementés. M. Georges Casella, homme de lettres, n'a pas écrit en Suisse un roman policier: il a vécu la plus émouvante des tragi-comédies.

C'est grâce, en partie, à sa patriotique clairvoyance que Bolo est au banc d'infamie. M. Mouthon est allé en Suisse se renseigner à son tour; il ne renie pas Bolo, et M^{mo} Lafargue, de l'Opéra, chante sans se faire prier quelques-uns de ses bienfaits.

LA MOBILISATION SOUTERRAINE : PADOUE SOUS LES BOMBES



LA COMTESSE PAPAFAVA A OUVERT SES CAVES A LA POPULATION POUR LA METTRE A L'ABRI DES BOMBARDEMENTS AÉRIENS

Les Allemands, arrêtés sur la Piave, s'acharnent au bombardement des cités italiennes. Mardi, Padoue a été de nouveau attaquée comme elle le fut plusieurs fois la semaine dernière. Les bombes et les torpilles ont endommagé des édifices et fait des victimes

parmi la population civile. La nuit, la vie se réfugie dans le sous-sol. Notre photographie représente les caves du palais Papafava, mises à la disposition des gens qui manquent d'abris sûrs. On les voit tous, ici, entassés mais tranquilles, tandis que passe la rafale.

POLITIQUE ALLEMANDE
**LA RADA D'UKRAINE
 REPREND
 TOUT SON POUVOIR**

Mais il semble qu'elle soit
 soutenue par les Austro-
 Allemands.

La Rada ukrainienne, que les délégués allemands ont décidé de reconnaître comme un gouvernement régulier, reprend de l'autorité en Ukraine. A Kiev même, il semble inexact que les maximalistes se soient à aucun moment emparés du pouvoir. Il y a eu seulement une certaine agitation déterminée par un changement de ministère qui a d'ailleurs eu tout élément bolchevik.

Pour reprendre la haute main jusqu'à Kharkov, on peut se demander si les troupes de la Rada n'ont pas reçu un certain secours de la part des Austro-Allemands. Le jeu des Empires du Centre est, en effet, de s'appuyer sur l'Ukraine, avec laquelle ils ont lié partie. Il serait donc naturel qu'ils lui eussent apporté discrètement une aide militaire.

Le plan de l'Allemagne est, selon toutes les apparences, d'en finir avec le maximalisme et de rétablir l'ordre en Russie, non pas pour le bien des Russes, mais pour le bien des Allemands, qui exploiteraient et coloniseraient ensuite le pays. L'Ukraine serait la base de cette politique.

Mais il s'agit d'abord pour l'Allemagne de rompre les négociations avec la délégation du Soviet avant de se mettre à cette besogne. Tout va donc dépendre de la marche des négociations de Brest-Litovsk. — J. B.

**M. de Kühlmann et le comte Czernin
 reviennent à Brest-Litovsk**

BERNE, 6 février. — M. de Kühlmann et le comte Czernin sont repartis, hier soir 5 février, pour Brest-Litovsk.

On sait que pendant deux jours ces deux hommes d'Etat ont séjourné à Berlin et qu'ils ont eu des conférences importantes avec Ludendorff et Hindenburg. (Radio.)

**Des troupes tartares
 marcheraient sur Sébastopol**

LONDRES, 6 février. — On mande de Sébastopol à l'Evening Post que les Tartares ont occupé Yalta; ils marchent sur Sébastopol; en route, ils traitent sans pitié les gardes rouges et tous les marins et soldats.

L'ARRESTATION DE RE RICCARDI

L'arrestation du commandeur Adolfo Re Riccardi, qui a été opérée mardi matin à Rome, ne manquera pas d'avoir à Paris, où le nouvel inculpé était très connu, un appréciable retentissement.

Cette mesure a été prise sur mandat de l'autorité militaire à la suite de l'enquête ouverte en France et en Italie sur les personnes ayant figuré dans l'entourage de M. Caillaux.

De nombreux documents ont été saisis au cours de la perquisition faite dans l'appartement de Re Riccardi au moment de son arrestation. L'inculpé a été soumis à un long interrogatoire.

On observe la plus grande réserve sur les résultats de cet interrogatoire, ainsi que sur l'importance des documents saisis par les magistrats italiens.

Re Riccardi s'élève contre l'accusation qui pèse sur lui, protestant de son attachement à la France, dont il s'employa ardemment, dit-il, à propager l'art dramatique.

Jamais, a-t-il ajouté, je ne me suis occupé de politique et je ne puis arriver à percer le mystère de mon inculpation.

Re Riccardi, toutefois, ne dissimulait point ses sentiments germanophiles et ne se gênait pas pour déclarer qu'il était neutraliste.

Une existence mouvementée

Il y a une trentaine d'années, parmi les officiers d'un régiment de cavalerie en garnison à Livourne, en Toscane, le plus élégant était, sans conteste, le lieutenant Adolfo Re Riccardi. Grand, alerte, spirituel, il passait à juste raison pour un des meilleurs cavaliers de l'armée italienne. Vainqueur dans la plupart des concours hippiques, fêté par le roi et les princes, qui lui avaient même remis leur portrait avec une flatteuse dédicace autographe, Re Riccardi voyait s'élever devant lui la plus brillante carrière.

Mais, un jour, une nouvelle se répandit : le lieutenant Re Riccardi avait été surpris en train de ficher dans un cercle patricien de Livourne.

Ce fut un scandale dont tous les journaux se firent l'écho. Re Riccardi se défendit avec énergie, mais devant les témoignages irréfutables il fut chassé de l'armée.

Il commença alors une campagne acharnée pour démontrer son innocence. Il y eut des procès, des jurys d'honneur intervinrent, des polémiques s'engagèrent dans la presse.

On l'adivait qu'un tribunal jugea que Re Riccardi avait été calomnié, qu'il était innocent et qu'il fallait le réhabiliter. Le Conseil d'Etat dut s'incliner et ordonner sa réintégration dans l'armée.

Mais les officiers refusèrent d'accepter cette décision, et jamais ils ne saluèrent le capitaine Re Riccardi.

LES RÉVÉLATIONS DE L'AFFAIRE BOLO
LES DÉBATS D'HIER FURENT MOUVEMENTÉS

Cinq témoins furent entendus. L'audition de M. Casella, qui dénoua les fils des intrigues suisses, retint puissamment l'attention du tribunal et du public.

Hier, dans le temple serain, paisible de la justice, a passé le grand souffle de la guerre. Depuis quarante-huit heures on était près de l'oublier : il n'était question que de millions, de « comptes-joints », de mandisements, de chèques. On ne se souvenait que de l'aventurier, de l'escroc; cependant il s'agissait d'un Français accusé de trahison. Un roman policier se jouait devant nous, mais qui donc en avait dénoué les fils, quel auteur avait campé sur l'écran de l'histoire l'extraordinaire personnage? Nous voulions connaître ce Coman Doyle patriotique; nous l'avons vu. M. Georges Casella, homme de lettres, journaliste et alpiniste, est venu à la barre non seulement avouer son œuvre, mais la commenter dans des détails pittoresques, savoureux, avec fougue et éloquence.

Blémé, correct, le monocle vissé dans l'œil droit, M. Georges Casella nous narra la tragi-comédie qu'il fera tout d'abord, puis suivit, avec une ténacité, une intelligence auxquelles M. Mornet, le commissaire du gouvernement, tint à rendre solennellement hommage. En réalité, tout en travaillant à la grande cause de la défense nationale, M. Casella s'est en même temps divertit; on le devine à son récit. « J'ai joué au puzzle », dit-il comiquement, voulant faire entendre qu'il a reconstruit pièce par pièce tout l'édifice. Il ne s'est pas contenté des confidences de Soddik pacha, il a contrôlé tous les renseignements fournis par lui en relevant le passage de Bolo dans diverses villes de Suisse.

Cette tragédie-comédie grossit, s'enfla, devint un drame poignant, terrible, où se jouaient les destinées de la France. Et M. Casella dénonça en termes pathétiques la campagne défaitiste que Bolo et con-



Mlle LAFARGUE (Phot. H. Manuel.)

sorts étaient en train de mener contre notre pays. Cette accusation, de la part d'un témoin; fit se dresser M. Marcel Héraud, l'avocat de Porchère, au nom de la défense. Une atmosphère de bataille plana sur l'assistance pendant quelques instants. L'arrivée de M. Mouthon, sous-directeur

du Journal, la dissipa-t-elle? Il ne le parut point. Cependant ce dernier ne survint pas dans les débats sous la passion.

D'une voix qui pesait chaque mot au passage, le témoin trouva une réponse satisfaisante aux demandes les plus pressantes, les plus indiscrètes. M. Mouthon ne nia point qu'il eût été en Suisse — il y va chaque année; et, là-bas, voulant se renseigner sur la personnalité de Bolo il vit M. Casella; il vit aussi Soddik pacha.

A son retour à Paris, il n'a pas caché à M. Humbert que Bolo lui paraissait plus que suspect. Et M. Mouthon aurait probablement conservé cette impression, si M. Caillaux et M. Monier n'avaient traité le scénario vécu de M. Casella de roman chez la portière. Quo pouvait faire alors M. Mouthon, sinon conserver son amitié à Bolo? « Je remercie M. Mouthon de ne pas m'avoir renié », dit le pacha non sans amertume.

Il faudra, en effet, s'y résigner : beaucoup d'amis d'hier, des courtisans, des parasites jetteront demain la pierre au millionnaire déchu.

Mais nous étions au jour de la reconnaissance. Mme Lafargue, de l'Opéra, vint d'une voix fraîche, nette, bien timbrée, une jolie voix de théâtre, reconnaître les bienfaits de Bolo, qui préla 20.000 francs à sa mère, une honorable commerçante, embarrassée dans ses affaires.

Cette séance mouvementée, qui se termina par un témoignage de gratitude, se renouvellera-t-elle? Nous n'osons l'affirmer. Jean VIGNAUD.

La troisième audience

A 13 heures précises, les membres du conseil font leur entrée dans la salle d'audience. Les accusés sont immédiatement introduits.

Le défilé des témoins cités par l'accusation commence par M. Jean France, commissaire divisionnaire à la Sûreté générale.

Au cours de ses recherches, il découvrit que Bolo avait reçu trois millions d'Amérique provenant de la Royal Bank of Canada, de Montréal.

Vers la fin de décembre 1916, déclare le témoin, j'apprenais, en effet, que, muni d'une lettre de la banque Périer, Bolo s'était présenté à la Royal Bank et lui avait demandé d'accepter en dépôt des sommes qu'il tenait à retirer de la banque américaine Amsink, à cause, avait-il déclaré, des tendances germanophiles de cet établissement. Le dépôt effectué par Bolo à la Royal Bank fut de 170.000 dollars, répartis peu après entre M. Charles Humbert, M. Jules Bois et Mme Bolo. Le reste devait recevoir des affectations ultérieures. En effet, dès son retour à Paris, Bolo se fit adresser le reliquat de l'argent d'Amérique.

Comment se fait-il, demande le lieutenant Mornet, que vous n'avez pas communiqué plus tôt, à l'instruction, des renseignements que vous avez obtenus au mois de décembre 1916? Nous aurions peut-être gagné six mois.

Je ne pouvais prendre aucune initia-



M. VON JAGOW qui avait promis 10 millions de marks à Soddik pacha pour Bolo

tive à cet égard. J'ai remis mon rapport au directeur de la Sûreté générale, et je n'ai plus été mêlé à l'instruction.

En ce cas, c'est à lui que s'adresse ma question.

Mais, fait observer M. Marcel Héraud, il est simple de faire venir le directeur de la Sûreté générale.

J'insiste pour qu'il vienne, ajoute M. Albert Salle.

Quel était-il à cette époque? interroge le lieutenant Mornet.

C'était M. Hudelo, répond le témoin.

Voici un nom qui vous étonne autant que moi, fait observer M. Albert Salle au commissaire du gouvernement. Nous pensions certainement à un autre.

Cet incident terminé, M. Georges Casella, homme de lettres, qui était en Suisse correspondant du Matin, est appelé à la barre.

C'est en novembre 1916 que le témoin découvrit que 250.000 francs avaient été versés par Soddik pacha pour servir à l'achat d'actions du Figaro. Il apprit alors de Soddik pacha la présentation qui lui fut faite de Bolo par Mme Marie Lafargue; l'influence presque immédiate que Bolo prit sur le khédive; les relations qu'il affichait avec le président Monier; les télégrammes qu'il envoyait à M. Malvy en le tutoyant, etc.

Soddik pacha raconta ensuite au témoin dans quelles conditions il fit, en novembre 1914, la connaissance de Cavallini, qui, à Constantinople, se présenta à lui de la part de Bolo, afin que le khédive mit au nom

de Bolo 50 millions que le séquestre anglais pouvait atteindre.

Plus tard, le khédive reçut une dépêche de Bolo qui lui proposait la fondation d'une banque catholique. Cette combinaison échoua. A ce moment Bolo parlait d'acheter des journaux français. Il demandait à prendre pour un million d'actions du Temps; pour 500.000 francs d'actions du Figaro; à s'assurer de gros intérêts dans la Petite Gironde, le Petit Marseillais; à se rendre maître de l'Eclair, de l'Homme Enchaîné et du Cri de Paris.

La proposition, dit M. Georges Casella, répétant ce que lui déclara Soddik pacha, fut agréée. On offrit à Bolo de mettre à sa disposition un million de marks par mois. Il en demanda le double et l'obtint. Toutefois, M. de Jagow, après avoir promis 10 millions de marks, fit remarquer les difficultés qu'il aurait à acquiescer l'Homme Enchaîné, « M. Clemenceau, lui dit-on, nous a causé bien des déceptions. »

Le témoin fournit ensuite des explications sur le langage conventionnel adopté par le khédive, Bolo, Cavallini, qui s'exprimaient ou se télégraphiaient en s'appelant respectivement : Marie, Richard et Louise. Quand il s'agissait d'argent, on parlait d'échantillons.

C'est le 23 mars 1915 qu'a eu lieu, toujours d'après Soddik pacha, le premier versement entre les mains de Cavallini qui vint à Zurich pour toucher 735.000 francs en billets de banque suisses.

Cependant les promesses de Bolo ne se réalisent pas.

Sur ces entrefaites, le khédive apprend que Bolo vient d'acheter à Biarritz pour 300.000 francs de terrain. Il s'émeut. Bolo lui présente alors M. Necker, président de la Banque de Crédit suisse. Mais Abbas Hilmi est obligé de rendre à l'Allemagne une partie des fonds qu'il avait touchés.

C'est au tour de M. Albert Salle de poser maintenant au témoin la question suivante :

Pourquoi votre rapport remis au capitaine Bouchardon en octobre 1917 est-il parvenu entre les mains de Bolo?

M. Mouthon m'a demandé le rapport pour le communiquer à M. Ch. Humbert. Que celui-ci l'ait remis à Bolo, cela me paraît formidable.

Le commissaire du gouvernement se lève alors, comme automatiquement.

Monsieur le greffier, dit-il, veuillez prendre note de la déclaration du témoin.

Qui vous a remis ce document? demande à Bolo le colonel président.

M. Mouthon.

Un incident

Alors se produisit un vif incident.

M. Casella ayant été amené, à la suite d'une intervention de M. Marcel Héraud, à déclarer qu'il savait l'accusation de toutes ses forces, l'avocat de Porchère s'éleva contre ces paroles.

Servir l'accusation, déclare le commissaire du gouvernement, c'est servir en même temps la patrie.

La salle éclata en applaudissements.

Oui, continue le témoin, j'entends défendre ma patrie de toutes mes forces. C'est d'ailleurs plus facile que de défendre Bolo.

Je ne permets pas au témoin, déclare M. Marcel Héraud, de mettre en doute mon patriotisme. J'ai versé mon sang pour mon pays. Je porte la croix de guerre.

Moi aussi, répond M. Casella.

L'incident est clos par une intervention de M. Albert Salle.

Après une suspension d'audience, M. Darrou, commissaire aux délégations judiciaires, est appelé à la barre.

Sa déposition confirme celle faite par M. Casella. Cependant le lieutenant Mornet tient à lui faire préciser dans quelles conditions les 10 millions furent versés.

C'est par M. Scheller, déclare M. Darrou, que j'ai vu avoir reçu ces fonds d'une banque allemande.

Le témoin refait le récit déjà connu de la façon dont Soddik pacha fut mis en relations avec Bolo. Puis il expose que se trouvant à Genève, et ne croyant pas à la culpabilité de Bolo, il fit la rencontre de M. Casella, qui lui mit au courant de ce qu'il savait.

Il assista même à un entretien entre M. Casella et Soddik pacha. Il quitta alors Genève; et, un mois et demi après, il reçut de M. Casella un long rapport confirmant cet entretien augmenté de quelques faits nouveaux.

A son retour à Paris, il mit son directeur, M. Charles Humbert au courant de ce qu'il savait. Celui-ci s'en montra très ému. Mais il lui fit observer qu'il n'y avait pas certitude de la culpabilité de Bolo.

Je me confiai ensuite à M. Caillaux et au président Monier. L'un et l'autre traitèrent tout cela de roman invraisemblable.

Ce fut aussi l'avis de Bolo, que j'allai voir au Grand-Hôtel.

Avez-vous laissé des notes écrites à Bolo? demande le lieutenant Mornet.

A ce moment, non. Mais lorsque j'ai eu reçu le rapport de M. Casella, comme à cette époque on parlait d'un non-lieu possible en faveur de Bolo, je ne crus pas mal faire en lui confiant ledit rapport, que je n'ai jamais revu.

Lors de votre premier voyage en Suisse, vous avez bien eu l'impression que Bolo était coupable?

Ce fut ma première impression.



ABBAS-HILMI ex-khédive d'Egypte, qui délégué Soddik pacha à Berlin

Vous en avez fait part à M. Humbert? — Je l'ai tenu au courant de tout.

Lorsque vous êtes allé chez M. Caillaux, chez M. Monier, au Grand-Hôtel, était-ce de votre propre initiative?

Chez les deux premiers, oui. Mais j'allai chez Bolo afin d'obtenir pour M. Ch. Humbert quelques éclaircissements.

Retrahit-il dans l'esprit de M. Charles Humbert de rendre à Bolo les cinq millions et demi qu'il avait reçus de lui?

Je conseillai à M. Charles Humbert de rembourser intégralement.

Aux rires de l'assistance, le commissaire du gouvernement parle ensuite d'une lettre écrite le 6 avril 1916 à M. Ch. Humbert par Bolo. Elle commence par : « O mon roi ! ». Elle se termine par : « Votre fidèle sujet, Bolo pacha ».

Mme Marie Lafargue, artiste lyrique, remplace M. Mouthon à la barre.

Elle vient dire comment elle connut Bolo et Mme Bolo; à la suite de quelle conversation avec Soddik pacha elle lui présenta Bolo. Puis elle expose que pour avoir fait cette présentation elle se trouva intéressée par une commission de 10 0/0 sur des affaires de Suez et de tabac.

Mme Lafargue expose ensuite que, s'étant trouvée dans la gêne, Bolo lui préla 20.000 francs à 5 0/0, et après avoir exigé la signature de ses trois frères.

Mais la déposition de Mme Lafargue n'apporte aucun fait nouveau, et, après une précision fournie par M. l'expert Doyen, l'audience est levée.

E. CHABANIER.

LA TAXE SUR LE LUXE
**CE QUE L'ON PENSE
 DU PROJET
 RUE DE LA PAIX**

Les commerçants paraissent
 cueillir assez mal cette
 mesure.

Nous avons publié hier le tableau des objets de luxe visés par la taxe de 10 pour cent. M. Hébrard de Villeneuve, président de la commission chargée d'établir cette comptabilité, résume dans une lettre au ministre des Finances les principes qui ont inspiré les membres de cette commission dans leur travail.

La loi, dit-il, n'a voulu frapper que les manifestations de la richesse et non les instruments de travail; elle vise la vanité mais ne veut point paralyser l'industrie.

C'est sur cette déclaration que nous sommes allés demander l'avis de quelques commerçants de luxe et des chambres syndicales.

Certes, nous a dit M. Clément de Maision Paquin, rapporteur à la Commission syndicale de la couture, nous comprenons la nécessité où se trouve le gouvernement de découvrir l'argent. Il en faut pour payer les frais de la guerre, il en faut encore plus à la paix. Nous sommes de bons patriotes et ne demandons rien de mieux que de subvenir, autant que possible, à ce besoin d'argent, mais il s'agit de savoir si la loi que l'on prépare arrivera à ce but.

Il nous semble à première vue que non, car elle tend à rien moins qu'à supprimer ou à raréfier le commerce de luxe. Or, Paris vivait, avant la guerre, de ce commerce fait avec les étrangers, une gêne considérable. Prenons un exemple. Une dame anglaise nous mande pour trois ou quatre mille francs de robes; nous devrions lui porter une facture le droit de timbre de 10 0/0. Attendez qu'elle se refuse à payer cet impôt, guerre dont sa qualité de neutre ne lui fait pas une obligation patriotique?

Que nous reste-t-il à faire? La réponse est : C'est-à-dire perdre notre clientèle, subir nous-même la majoration? — Songe-t-on aux charges que nous aurons déjà durant la guerre, à nos frais généraux basés sur un chiffre dont nous sommes gorgés à peine la moitié, aux prix des matières premières, aux exigences chaque jour renaissantes de notre personnel?

Vos prix, dis-je, s'élèvent en conséquence.

Erreur! il y a une limite que nous ne pouvons pas franchir, et cependant nous sommes obligés pour faire des affaires de vendre nos marchandises à trente jours de Paris, de les assurer, d'assumer les frais de marchandises; enfin, nos frais sont nombreux. Vous me direz que ce n'est qu'une petite augmentation de 10 0/0 qui rompra l'équilibre, et vous ferez erreur, car l'équilibre devient chaque jour plus difficile à maintenir.

L'exportation n'est pas touchée, semble-t-il, par la loi?

L'exportation? Il s'agira de délimiter exactement où elle commence et où elle finit. La vente aux commissionnaires, est-ce l'exportation? La clientèle étrangère, qui vient acheter dans nos magasins, est-ce de l'exportation? Le couturier Rodem nous répond sur un mode ironique :

Ah! il va y avoir de beaux jours pour les fonctionnaires! nous dit-il. Et puis, songez à la façon dont on nous désavouait nous les commerçants de luxe, au profit des commerçants qui vendront du « non fait » ou les deux ensemble?

Bref, nous craignons que cette loi profite surtout au commerce de luxe... capitales étrangères.

Dans la bijouterie, c'est à peu près la même note. Là encore on nous dit : il y a une limite impossible à franchir. Nos sommes presque. Après... après il ne restera plus qu'à vendre de la camelote.

Dans le meuble ancien, on se réserve un reste optimiste : le beau restera toujours et on verra le cherché où il se trouvera à n'importe quel prix. Quant aux œuvres d'art modernes de réelle valeur, elles ne seront pas délaissées par les amateurs à cause de la majoration.

Dans les restaurants, enfin, ce sera à ne vendre pas être classé de luxe, ce qui a besoin des fonctionnaires chargés d'établir les catégories ne sera pas commode. Si maintenant nous quittons le commerce de luxe pour le commerce tout court, nous trouvons vis-à-vis de la loi la même situation.

Ne voyons-nous pas des objets soumis à la taxe depuis 10 francs? Les ventes sont paralysées par ces surtaxes successives; on demandera des chemises à 9 fr. 95 et des tapis au-dessous de 15 francs le mètre, complets d'homme seront multipliés à francs, et en ce moment l'effort que peut avoir pour ce prix-là n'est pas dans le premier ordre.

Voilà les objections que nous ont été formulées par bon nombre de commerçants.

Jules CHANCEAU.

Les impôts nouveaux

Le droit d'entrée dans les musées

La Commission de la législation financière a procédé hier à un premier examen du projet de classement des objets et des lieux pour la perception des taxes de luxe.

La Commission, sur le rapport de M. Hennessy, a modifié ses premières conclusions en ce qui concerne le droit d'entrée dans les musées. Elle a ramené à 2 francs le droit prévu pour le vendredi et maintenu le prix de 1 franc pour les autres jours, dimanches et jours fériés bénéficiaires des jours de l'entrée gratuite. Elle prévoit des cartes d'abonnement à raison de 10 francs par an.

LEÇONS PAR CORRESPONDANCE PIGIER
 Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues

LES CONTES
LA I
 GEORGE

31 décembre. —
 chère cousine Berthe,
 baptême, le prénom
 d'enfant, ce prénom
 de fille, ce prénom
 impérieux. Il me
 pousse séduisant
 presque amant
 de ligne; et chère
 des lors, il ne
 héline. Elle av
 mais plus pour
 années de plus
 l'heure qu'il est, p
 quatre ans d'âge
 encore, je lui tro
 passé... Hélas! le
 ce matin :
 jamais de phor
 reusement exhor
 d'un air de
 très bas, la pauve
 janvier. — Co
 jour en jour.
 saffie. Le cœur
 gris, moi, qu'elle
 deux mais trop vi
 vie durant. Hi
 renouer, pas mèn
 ni jamais pu
 heure sans être
 que ma toujours
 de quitter le
 chion pékins Ts
 ma cousine en ju
 rail, très vite.
 son pays... Le
 tant sur la c
 petit bruit... Il
 janvier. — Hi
 près de son lit,
 sa servante depu
 dit : « Noémi
 Noémi. »
 grand. Alors, B
 soit tout près d
 presque éteinte el
 res qu'il y a troi
 Noémi. Il faut q
 à Paris pour pla
 faisait une liasse
 que j'avais roulé
 que bien torti
 avait dit une lon
 que était dans m
 va à l'hôtel de
 fine...
 C'est dans cet
 lance que ma cou
 fait, quand elle
 couchait deux ou
 trois fois, 14 gar
 solides qui avaien
 Empire, par
 tes. » Avant de
 poursuivre Berthe
 mon se sur le pé
 Le lendemain
 menus objets étai
 reau... J'étais so
 l'heure, quand je
 cent argent. Je
 l'hôtel. La chambr
 était éparpillée
 lisse n'était plus
 J'appela la
 point vu la liasse
 d'habitude, je la
 nient tout leur p
 On fouilla. Rien
 arité, jugée et c
 Cette bonne,
 son faite, elle vint
 Et elle me
 dénoncée, il n'y
 de réparer, qu
 écrits... Je la pri
 d'entre mon m'ê
 ma, m'a été, tu
 d'être qu'à ma m
 De toute mon âme
 se Bertheine ex

Le 7 février. —
 de la Croix-Rouge
 contre les
 Genève, 6 févri
 7 février, le comi
 Rouge a décidé,
 sous le gouvern
 contre l'emploi d
 Cet appel sera
 (Havas.)

LES CONTES D'EXCELSIOR LA LIASSE PAR GEORGES DOCQUOIS

L'année finit mal pour ma chère cousine Berthe... Elle avait reçu, au baptême, le prénom simple de Berthe. A mon tour d'enfant, déjà tout épris de sa grâce de jeune fille, ce prénom sonnait trop bref et trop impérial. Il me semblait répondre mal à la superbe séduisante de sa titulaire. Par conséquent, presque amoureux, je fis de Berthe Berthe presque amoureuse, je nous s'y accorda. Elle et chacun chez nous s'y accorda. Elle et chacun chez nous s'y accorda.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

UNE DE NOS ESCADRILLES BOMBARDE SARREBRUCK

Nos avions lancent 3.610 kilos de projectiles. OFFICIEL. — Dans la journée du 5, une de nos escadrilles de bombardement a survolé Sarrebruck, lançant avec un plein succès sur cet important nœud de voies ferrées 3.610 kilos de projectiles. Attaqués par plusieurs groupes d'avions ennemis, nos équipages acceptant la bataille ont abattu trois appareils allemands et sont rentrés au complet dans leurs lignes.

Le discours du Trône du roi d'Angleterre

LONDRES, 6 février. — Voici le discours du trône lu ce soir à l'occasion de la prorogation du Parlement : « Mylords et messieurs, » De grands événements se sont produits depuis la dernière fois que je vous ai adressé la parole. Dans l'intervalle, les Etats-Unis d'Amérique ont décidé de se ranger aux côtés de nos alliés et de nous-mêmes en défense des principes de liberté et de justice. Leur entrée en guerre, suivie par celle d'autres Etats neutres, a pour ainsi dire uni le monde entier civilisé en une ligue des nations contre une agression sans scrupules, a ajouté à la force de nos armes et nous a inspiré une nouvelle confiance dans la victoire ultime de notre cause.

La Chambre des communes demeure en désaccord avec la Chambre des lords

LONDRES, 6 février. — Le Parlement n'a pas terminé aujourd'hui la session commencée le 7 janvier 1917 comme on s'y attendait, à cause du désaccord qui persiste entre la Chambre des communes et la Chambre des lords, au sujet de la réforme électorale. Les Communes ont adopté le service alternatif, les Lords l'ont repoussé. Les Communes ont insisté à nouveau et les Lords ont maintenu leur attitude. La situation en est là.

Un navire est coulé dans la Manche

LONDRES, 6 février. — Il est extrêmement rare que des navires soient coulés dans la traversée d'un port anglais à un port français. Ce fait s'est néanmoins produit récemment : sans vouloir donner plus amples détails, le docteur Macnamara, sous-secrétaire d'Etat à l'Armement, a déclaré cet après-midi aux Communes que la perte du navire en question avait entraîné la mort de 18 passagers civils et militaires, sur 25 qui se trouvaient à bord, et de 14 membres de l'équipage sur 25.

Les pains de régime

Le ministre du Ravitaillement, sollicité d'accorder certaines dérogations en faveur de fabricants de produits de régime, a consulté l'Académie de médecine sur le point de savoir quelle importance il convient d'accorder à ces produits.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

CEUX DE L'ENTENTE :

Front français 14 HEURES. — Lutte d'artillerie violente vers la fin de la nuit sur la région du bois des Fosses. En Woëvre, nos patrouilles ont ramené des prisonniers. Nuit calme sur le reste du front. 23 HEURES. — Journée calme sur l'ensemble du front, sauf dans la région d'Auberive, où les deux artilleries ont manifesté une certaine activité. Deux coups de main tentés ce matin par les Allemands dans la région du bois des Fosses ont été repoussés. Front britannique 13 HEURES. — Des tentatives de coups de main ont échoué cette nuit vers Méricourt et Avion. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers. Aucun événement important à signaler, en dehors de quelque activité des deux artilleries vers Hargicourt et au sud de Lens. 22 HEURES. — A la suite d'un coup de main effectué, hier soir, par l'ennemi sur un de nos postes à l'ouest de Zandevorde, six de nos hommes ont disparu. Un détachement qui tentait, ce matin, d'aborder nos lignes vers Neuve-Chapelle, a été rejeté avec pertes. Nos patrouilles ont ramené, au cours de la journée, un certain nombre de prisonniers des différents points du front. Grande activité de l'artillerie allemande pendant la dernière partie de la nuit vers le bois d'Havrincourt et activité dans la journée au sud et au nord de Lens et dans la région de la route de Menin. Front italien Activité sensible de nos patrouilles, qui ont fait des prisonniers. Les actions d'artillerie ont été plus accentuées dans la zone sillonnée par le canal de la Brenta et le long de la Piave.

PERQUISITION MAXIMALISTE A LA LEGATION DE DANEMARK

PETROGRAD, 6 février. — Conformément aux ordres donnés concernant les recherches aux domiciles des particuliers des réserves de vivres, un groupe de soldats s'est présenté dans la matinée à la légation de Danemark pour opérer une perquisition. Le ministre a assisté personnellement à la perquisition, faisant constater la protestation au délégué des Affaires étrangères. Il a protesté également auprès du doyen du corps diplomatique. Finalement, l'adjoint du ministre des Affaires étrangères lui a présenté des excuses. Les soviets libèrent 40.000 prisonniers allemands. PETROGRAD, 6 février. — Selon une déclaration de la commission des prisonniers de guerre, les soviets locaux libèrent par milliers les prisonniers de guerre allemands. Ceux-ci se concentrent dans la région de Petrograd, où ils sont, dit-on, actuellement au nombre d'environ 40.000.

Les troupes contre-révolutionnaires progressent en Finlande

STOCKHOLM, 6 février. — En Finlande, les troupes contre-révolutionnaires continuent à progresser dans la direction du Sud, et menacent Helsingfors. Les maximalistes russes ont envoyé aux gardes rouges des renforts et des munitions. On prétend que le comité de la flotte de la Baltique serait disposé à les appuyer.

L'affaire des carbures

La troisième audience du procès des carbures a été occupée par l'audition de nouveaux témoins, et Gall fournit des explications sur l'époque où il a connu la possibilité de transformer pratiquement le cyanamide en explosifs. Il situe le fait postérieurement à la livraison de cyanamide à la Lonza, au mois de mai 1915. Quant à Giraud-Jordan, il n'a connu la possibilité de la nitrification de la cyanamide qu'après la séance du conseil d'administration de la S. P. A. en date du 25 février 1915, et sa bonne foi est également établie. Le commissaire du gouvernement donne lecture d'articles scientifiques datés de 1913 où il est question de cette nitrification. A une question du commandant de Meur, Giraud-Jordan répond qu'il reconnaît qu'une partie de la cyanamide a pu pénétrer en Allemagne, mais par l'intermédiaire de la Hollande.

Pour que les mutilés paysans retournent à la terre

La Chambre devait aborder hier, pour la troisième fois, la discussion des loyers inscrits à son ordre du jour. Mais si celui-ci propose, les orateurs disposent. Et ils disposent tant et si bien que la discussion de la proposition de loi ayant pour objet de faciliter aux mutilés de la guerre l'accès à la petite propriété rurale et d'assurer leur rééducation professionnelle agricole, qui semblait devoir être close en une demi-heure, occupa toute la séance. A noter que tous les orateurs s'accordèrent pour proclamer désirable le retour à la terre des mutilés encore capables de cultiver, et que M. Colliard, ministre du Travail, promit de demander au Sénat le vote rapide d'une loi qui, selon l'heureuse expression de M. Bonnefoy, emploie pour ramener à la terre le paysan le moyen le plus efficace, en faisant de lui un propriétaire. L'ensemble du projet fut voté à mains levées. Appuyant, la Chambre avait adopté sans débat un projet ayant pour objet de hâter la constitution des dossiers relatifs aux pensions.

NOUVELLES BRÈVES

La situation au Mexique. — Sur la proposition de M. Marcel Cachin, la commission des affaires extérieures a décidé, hier, d'entendre demain le ministre des Affaires étrangères sur la situation politique au Mexique.

Front de Macédoine

(5 février). — Rencontres de patrouilles sur la Basse-Struma. Dans la région de Doiran et à l'ouest du Vardar, actions d'artillerie intermittentes. A l'ouest du lac de Presba, l'ennemi, après une préparation d'artillerie, a tenté un coup de main sur nos tranchées au nord de Leskovac. Il a subi un échec complet.

CEUX DE L'ENNEMI :

Fronts allemands THEATRE OCCIDENTAL DE LA GUERRE. — Groupe d'armées du kronprinz Ruprecht. — Dans quelques secteurs du front des Flandres et dans la région d'Armentières, et le long du canal de la Bassée, il y a eu au cours de l'après-midi une recrudescence de l'activité de l'artillerie. Près de Lens, combat de lance-bombes. Sur la Scarpe et à l'ouest de Cambrai, la canonnade a augmenté à de nombreuses reprises vers le soir. Groupe d'armées du kronprinz. — Deux opérations de reconnaissance exécutées par l'ennemi dans l'Argonne et à l'est d'Avocourt ont été repoussées. Sur les autres théâtres de la guerre, rien à signaler.

LES ABRIS DISPONIBLES SI LES GOTHAS REVENAIENT

Une commission sera chargée d'en établir la liste. Le préfet de police a signé une ordonnance relative aux abris mis à la disposition du public en cas d'attaque d'avions ennemis : vestibules, patiers, couloirs et galeries de sous-sols, caves, etc. Aux termes de cette ordonnance, une pancarte contenant, en caractères noirs sur fond blanc, le mot « Abris » suivi du nombre de places disponibles, sera apposée en permanence, le jour, sur les maisons, de façon visible, à côté de la porte d'entrée, à 2 mètres au-dessus du sol. La nuit, et seulement en cas d'alerte, une lanterne ou tout autre signal lumineux devra éclairer la pancarte. Dès le premier signal d'alerte, et jusqu'à ce que le signal de fin d'alerte ait été donné, les propriétaires des locaux désignés comme abris, ou leurs représentants, sont tenus de maintenir constamment libre l'accès de ces locaux, dont les portes devront rester entrouvertes. La liste des abris publics ou privés sera affichée en permanence à l'extérieur des mairies, des écoles et des postes de police. Une commission a été constituée pour rechercher dans tous les immeubles les caves et sous-sols propres à servir d'abris. Ce soir, la Commission centrale se réunira et arrêtera la première liste des principaux abris, parmi lesquels figurement les carrières souterraines ayant des entrées, place Denfert-Rochereau, au Val-de-Grâce, avenue de la Sœur-Rosalie, 92, rue Dareau, boulevard Lefèvre, un bastion 73, au Trocadéro et, en outre, quelques ouvrages du service des égouts ; enfin, en banlieue, des carrières dont la liste sera affichée dans les mairies. Des changements sont intervenus dans la liste des stations du Métro devant servir d'abris éventuels. Voici celles qui ont été définitivement choisies : Opéra, gare de l'Est, République, Châtelet, Blois, Père-Lachaise, Parmentier, Odéon, Château-Landon, Jaurès, Buttes-Chaumont, Bellevair, place des Fêtes, Bofzaris, Wilhelm, Martin-Nadaud, Italie, Denfert-Rochereau, Louis-Bland. Aucun changement pour les stations du Nord-Sud déjà désignées.

Une attaque navale britannique contre Ostende

Deux avions allemands ont été abattus et leurs pilotes ont péri. LONDRES, 6 février. — On mande d'Amsterdam que, suivant des rapports de la frontière, des forces navales britanniques ont de nouveau bombardé les chantiers et établissements navals d'Ostende. On dit que les chantiers ont subi de graves dégâts. Deux avions allemands partis en reconnaissance pendant cette attaque ont été abattus. Les aviateurs ont péri. (Radio.)

Un nouvel interrogatoire de M. Caillaux

M. Caillaux est arrivé, hier, au Palais de Justice, vers deux heures de l'après-midi, et a été interrogé par le capitaine Bouchardon. L'officier rapporteur lui a demandé des explications sur les récentes dépositions recueillies, parmi lesquelles celles de MM. Briand, Viviani, Millerand, Malvy, Thomson, etc. Le lieutenant Jousselin, dans la matinée, avait, de son côté, fait subir un interrogatoire à Paul Comby. Le lieutenant Bondoux a poursuivi l'interrogatoire de Lenoir. Aujourd'hui le substitut du capitaine Bouchardon entendra Desouches.

On essaiera aujourd'hui de nouvelles sirènes

La préfecture de police rappelle que des expériences faites avec de nouveaux appareils avertisseurs (sirènes, sirènes-sifflants à air comprimé) destinés à donner l'alerte en cas de raids aériens ennemis seront faites, à Paris, dans le cinquième arrondissement, aujourd'hui jeudi, de 14 heures 1/2 à 15 heures.

Le Brésil envisage sa coopération militaire sur le front occidental

LEBONNE, 6 février. — On assure, dans les milieux politiques de Rio-de-Janeiro, que la coopération navale du Brésil sera suivie d'une intervention militaire sur le front occidental, si les circonstances l'exigent. (Radio.)

AVENDRE 27 DOUBLES PORTES CAPITONNEES

avec leurs ferrures, en très bon état. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

Bourse de Paris, 6 Février 1918

Table with columns for VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Includes sections for PARQUET, MARCHÉ EN BANQUE, ACTIORS, and COURS DES CHANGES.

METALLS A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; Electrolytique, 124 ; Etain, comptant, 208 3/4 ; livrable 3 mois, 206 1/2 ; Plomb anglais, 29 1/2 ; Zinc, comptant, 64.

Aux Invalides L'Hôtel des Invalides, grâce à M. Clemenceau, est rendu à sa première destination : il abritera les glorieux blessés de la guerre ; les travaux d'appropriation sont déjà en train. Sur l'Esplanade elle-même d'autres travaux commencent, et les passants se demandent s'il ne s'agit pas de la création d'une annexe de l'Hôtel. Non, les fiches, les jalons, les traits qu'on remarque formeront les voies d'accès à la cinquième Foire de Paris. Son comité est, en effet, contraint par le grand nombre des adhésions reçues à commencer sans tarder l'établissement des halls et stands. Rappelons que les adhésions sont reçues au siège du comité, 8, place de la Bourse, à Paris.

ON DEMANDE deux conducteurs de camions automobiles S'adresser à la Papeterie de la Seine, avenue de la République, à Nanterre.

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre ainsi que S. A. R. la princesse Mary sont arrivés à Buckingham Palace, venant de Sandringham.

INFORMATIONS

— Mme Louis Viillard, infirmière-major, vient de recevoir la médaille d'honneur des épidémies, en vermeil. Femme du lieutenant Louis Viillard, le sympathique député du Haut-Rhin, Mme Viillard a installé, dans son château de Morvillars, un hôpital militaire où, depuis le début de la guerre, elle se prodigue au chevet des blessés avec un zèle et un dévouement de tous instants.

NAISSANCES

— La comtesse Odet de Jumilhac, née de Dreux-Brézé, vient de donner le jour à une fille qui a reçu le prénom de Marguerite. — La marquise de Tonquedec de Crenolle a heureusement mis au monde, à Rouen, une fille du nom de Jacqueline.

MARIAGES

— Dans l'intimité vient d'être célébré, à Paramé, le mariage de M. Henri de Vains, engagé volontaire, automobiliste militaire, fils de feu le colonel de Vains, avec Mlle Germaine Gaudeul, fille de M. Gaudeul et de Mme, née de Mallon, tous deux décédés.

— Nous apprenons le mariage de Mlle A. Depons, fille du maire de Cagnotez (Landes), avec M. Léon Gardères, du 10^e hussards, décoré de la croix de guerre, beau-fils et fils de M. Roux, maire de Rambouillet, et de Mme Roux, la dévouée infirmière-major de l'Hôpital 292 (fondation Potocki).

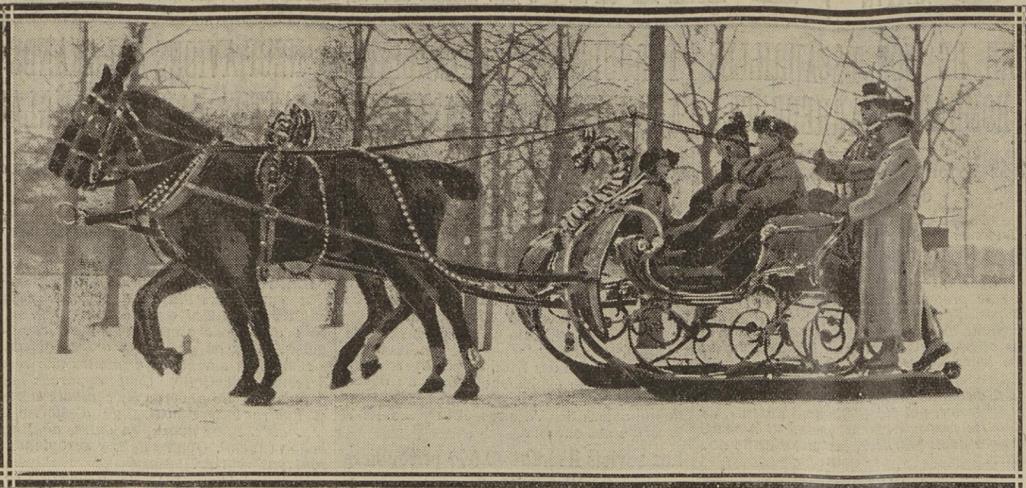
DEUILS

— Hier, à midi, ont eu lieu, en l'église Saint-Augustin, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de Mme Ax. Galezowska, née Tamberlick, veuve du célèbre professeur Galezowski.

BIENFAISANCE

— Le Salon des musiciens français donnera, dimanche prochain, 10 février, à 2 h. 1/2, en la salle des concerts du Conservatoire, sous le patronage du président de la République, de LL. AA. RR. Mme la duchesse de Vendôme et Mme la comtesse d'Eu, de la duchesse de Magenta et des ambassadeurs des pays alliés, une matinée de bienfaisance au profit des artistes musiciens blessés pendant la guerre.

PROMENADE ROYALE DANS LE PARC DE LA HAYE



LA REINE WILHELMINE, SA MÈRE ET LA PRINCESSE JULIENNE EN TRAINEAU

Le traîneau royal a été attelé pour la promenade et on le voit ici glisser doucement sur la neige. On remarquera le harnachement joyeux des chevaux et la forme artistique du traîneau où ont pris place

la reine de Hollande et sa mère. Devant elles, la petite princesse Julienne. Derrière, le valet de pied et le cocher, qui tient les rênes d'une façon peut-être incommode pour les royales promeneuses.

B L O C - N O T E S

BOLO semble avoir déçu les spectateurs de la Cour d'assises. Ils s'attendaient à trouver un homme élégant, fin, délicat et spirituel... Ils trouvent un assez vieux farceur qui s'obstine en de naïves dénégations, un habile vulgaire frisant ses moustaches avec un geste agaçant. Sur quoi les spectateurs s'étonnent : « Comment un pareil homme a-t-il pu faire illusion à quiconque ? »

chargées de défendre la ville jusqu'au bout. Doux pays, où la confiance s'ordonne comme un médicament et se commande comme un bock — mais où le bout arrive si vite !

Mme Saddy-Yacko

La nouvelle nous arrive du Japon que Mme Saddy-Yacko se retire du théâtre. Et voilà qui ne nous rajeunit pas ! Il faut avoir déjà eu l'âge d'aller au spectacle en 1900, pendant l'Exposition universelle, pour se souvenir de cette charmante et terrible poupée qui jouait avec tant de maîtrise et de naturel à la fois les drames d'Extrême-Orient, lesquels consistent tous en un échange de politesses chuchotées comme un gazouillis d'oiseaux et terminées par d'énormes coups de sabre et des images de mort d'une vérité effrayante.

LE CHERCHEUR DE BRUITS

Ce camarade vit en solitaire parmi les autres, qui l'estiment, certes, mais le considèrent comme un original. L'originalité déroute toujours les paysans. — A quoi, diable ! passe-t-il son temps ? chuchotent-ils méfiants. Lorsque sa compagnie, retour des avant-postes, se tient en réserve, en deuxième ligne, on le voit s'isoler, à l'écart, désireux, manifestement, de n'être pas dérangé. Il se livre à quelque besogne mystérieuse, à laquelle personne n'est initié, dont il ne parle à personne et qui se traduit par des bruits singuliers, des grondements, des sifflements.

s'y méprendre, l'impression de l'obus qui vibre, l'éclatement des grenades, le crépitement du fusil mitrailleur, quel avantage on aura sur les autres " meneurs de bruits " ! Quelles intéressantes propositions l'on pourra faire aux directions ! Et il y aura, au bout, de beaux appointements.

C'est à cela que s'applique patiemment, inlassablement, sur place, cet homme ingénieux. — HENRY DE FORGE.

Pas d'erreur, s. v. p.

Courtelaine a raconté jadis une histoire de maniaque tout à fait délicieuse. Son héros s'était mis dans la tête de « faire des blagues » aux objets inanimés. Par exemple, en plein hiver, il posait un morceau de fromage sur une assiette, près de la fenêtre ; il ouvrait cette fenêtre ; il éteignait le feu ; il ôtait son veston et son gilet et commençait à souffler comme s'il avait eu beaucoup trop chaud.

Alors le fromage s'imaginait que l'été était venu et se mettait à couler. Le maniaque travaillait aussi pour les plantes et pour les animaux. Cette histoire revient à la mémoire devant la préface printemps dont nous jouissons, et qu'Excelsior a salué hier.

Pourvu que les objets inanimés n'aient pas cru que c'est arrivé ! Que les larves d'insectes s'imaginent que le moment d'éclore est venu, passe encore. Nous verrons quelques papillons en avance, cela sera gentil et nous n'éprouverons aucune peine à apprendre qu'un brusque retour de froid les a tués.

Tant pis pour eux ! Mais si les graines s'y mettaient et commençaient à germer avant le temps ! Quand la température s'abaîsserait à nouveau toutes ces jeunes plantes mourraient, et les espoirs que l'agriculture avait conçus seraient fanés.

Petites graines qui nous donnerez du pain demain, ne faites pas comme le fromage mou !

LE PONT DES ARTS

Le peintre de l'aviation militaire, Henri Farné, qui vient de partir en mission pour les Etats-Unis, publie, chez l'éditeur Le Prince, un album de grand format où sont reproduites, en couleurs, bon nombre de meilleures toiles qu'il va faire connaître à nos alliés et qui relatent les hauts faits dont il fut témoin, entre 1.000 et 4.000 mètres au-dessus des lignes ennemies et des villes bombardées. C'est une série qu'il n'avait été donné de peindre, jusqu'à présent, à aucun artiste.

Nous attendons pour dans quelques jours un petit ouvrage de M. Valéry Larbaud, *Enfantes*.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Table with 4 columns: Taux, Montant, etc. Titrages des 22 Janvier et 5 Février 1918. Obligations désignées ci-après sont remboursables par les Lots suivants:

POILS

Amieux Frères. Qualité et quantité. SONT OBTENUES AVEC les plats cuisinés et les mets froids. PORTANT COMME GARANTIE LA MARQUE. TOUJOURS A MIEUX.

ACHAT ET VENTE DE TITRES

THÉÂTRE

AVANT-PREMIÈRE

« KIKI » AU GYMNASSE

Le Gymnase donne ce soir la générale de *Kiki*, de M. André Picard. Cette comédie, nous dit l'auteur, est une pièce gaie, légère, et c'est la première fois que j'aborde le genre avec trois actes. Elle est actualisée par quelques détails. J'ai mis à la scène l'histoire d'une étrange petite femme comme il s'en trouve à Paris : une figurante de revue que le hasard place dans l'intimité d'un directeur de music-hall.

Signoret est toujours celui dont on admire l'intrigable fantaisie, la maîtrise, la solidité et le sens profond des nuances psychologiques. Mlle Marcelle Piraux joue avec un coup d'éclat et de mordant un grand rôle de café-concert. André est un fantaisiste plein de tact et de finesse. Urban, qui vient de l'Opéra, est comique et délicatement comique dans ses d'opéra. Une apparence un peu grosse, mais elle est un petit domestique charmant, jeune et de malice. Mes autres interprètes ne méritent pas moins d'éloges. Les d'ailleurs les verra tous à l'œuvre et lui-même une opinion. — ROGER VIVANT.

Odéon. — Dimanche prochain auront lieu deux représentations de *Pelléas et Mélisande* 5 actes et 19 tableaux, de M. Maeterlinck, avec la participation de G. Fauriol. Concerts Padeloup. — Aujourd'hui, heures, au Cirque d'Hiver, deuxième Padeloup.

Th. Moderne. — Tous les jours, à 3 heures, et les samedis et dimanches, en soirée, à 8 h. 1/2, *Past!* la triomphante revue en 20 tableaux, de Charles Clair, approche de la 100^e.

Electric-Palace, 5, boulevard des Capucines. Spectacle de 2 h. à 11 h.

La Journée : Opéra, 7 h. 30, *Rigoletto*, Mlle de Nantini. Comédie-Française, 1 h. 30, *Le Mariage de Figaro*, 8 h. 15, *Primerose*. Opéra-Comique, 1 h. 30, *La Tosca*, 7 h. 30, *Louise*. Odéon, 1 h. 45, *Le Mariage de Victorine*, 8 h. 15, *Marion Delorme*. Gaité-Lyrique, 2 h., *Le Postillon de Lonchamps*, 8 h., *Le Fils de la Reine*. Vaudeville, rel., vendredi, générale de *Porte-St-Martin*, 2 h. 15 et 8 h. 15. Grand Théâtre, 2 h. 15 et 8 h. 10, *Les Buteurs de la ville*. Trianon-Lyrique, 2 h. 15, *Si j'étais roi*. Filles de Mme Angot. Châtelet, 2 h. et 8 h., *La Course au bonheur*. Variétés, 2 h. 15 et 8 h. 15, *Ohé! Cécily*. Deaxly, Gampion. Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, *Les Nouveaux Dieux*. Th. Réjane, la 1^{re} Chaise, matinée 2 h. 30, soirée 8 h. 30. Apollo, 2 h. 15 et 8 h. 30, *L'Affaire de la Honte*. Palais-Royal, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Le Compagnon des dames seules*. Gymnase, 8 h. 15, générale de *Kiki*. Athénée, 2 h. 30 et 8 h. 30, *La Dame de chez Maxim*. Bouffes-Parisiens, relâche pour répétitions. Renaissance, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Les Femmes de bonne humeur*. Cluny, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Le Bilet de logement*. Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, *Le Système D*. Déjazet, 2 h. et 8 h., *Les Femmes de la rue Edouard-VII*, 8 h. 45, *La Petite bonne d'Alphonse*, 8 h. 30, *Chut!* revue. Jumeaux Capucines, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Comme un homme*. Th. Michel, relâche. Grand-Guignol, 8 h. 15, *Voyage à deux*. Scala, 2 h. 30 et 8 h. 15, *La Gare républicaine*. Comédie-Marguery, 8 h. 30, *L'Art de tromper les femmes*. Caumartin, 2 h. 45 et 8 h. 45, *C'est la vie*. Th. des Arts, 8 h. 30, *Le Poulailler*. Th. Moderne, T. l. j., 3 h., mat. Sam., dim. à 8 h. 45, *Past!* revue. Faut. 1, 2, 3.

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère, 8 h. 30, *La Revue féerique Olympia* (Centr. 44-68), 8 h. 30, spectacle music-hall (20 numéros), *L'Affaire de l'ancien Bar* (sketch). Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Pliçer, Boncof, Rose Amy, *Pretty Magnard* dans la revue. Ba-Ta-Clan, 2 h. 30 et 8 h. 30, *C'est ça*. Nouveau-Cirque, tous les soirs, matinée samedi et dimanche.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 2 h. 15 et 8 h. 15. Nouvelle Mission de Judex (3^e s. l'oc. 4, r. Forest, 11 à 12 et 15). Tél. Maracét 46-73. Electric Palace, 5, Bd des Italiens, pompiers; *L'Enfermée* (3^e épis. de *Jules*). A L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

MUSIQUE

La première séance de musique de chambre donnée à l'Université des Annales avec cours du quatuor Chailley et de M. Planas aura un succès triomphal. La deuxième aura lieu demain vendredi, à 4 h. 1/2, consacrée à Saint-Saëns. On y entendra deux septuors pour piano et trompettes, deux ou trois mineurs par le quatuor Chailley. Mme Georges de Lausnay jouera les deux pour deux pianos, et Mme Anguez de M... chantera les plus belles mélodies du maître faituel 4 fr. ; 51, rue Saint-Georges).

PRIX-COURANT gratis franco TIMBRES-POSTE pour COLLECTEURS. E. CHEVILLIARD, 13, B^e St-Denis.

PAIEMENT DE COUPONS. ARGENT DE BANQUE GIROH (54^e année), 67, r. Rambouillet.

LA HERNIE

est radicalement supprimée par la nouvelle découverte du grand spécialiste de Paris, M. A. Clavier. Tous les hernieux soucieux de leur santé, qui veulent vivre et travailler sans fatigue ni appréhensions, doivent demander aujourd'hui même à M. A. Clavier, 234, boulevard Saint-Martin, à Paris, le magistral « Traité de la Hernie », qui contient la description de cette belle découverte.

VARICES mal PLACÉES

Peu de personnes ignorent que cette triste infirmité constitue les hémorroïdes ou VARICES mal PLACÉES, car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Élixir de VIRGINE NYRDAHL, qui les fait disparaître sans danger, goût délicieux. Envoyez gracieusement et sans frais votre photographie et en l'adressant : Produits NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Le véritable produit connu sous le nom d'Élixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl, Toutes Pharm.

A VOS PARENTS, A VOS AMIS, A tous ceux qui souffrent, de Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc... comme à tous ceux qui veulent les éviter vous recommanderez chaudement LES PASTILLES VALDA VÉRITABLES vendues seulement dans les Pharmacies EN BOITES de 1 fr. 75 (impôt compris) portant le nom VALDA

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT. Pharmacie, 29, rue Cadet, Paris. — Volunard.

A VENDRE d'urgence, conditions exceptionnelles de bon marché, plusieurs beaux et Riches Mobiliers. Salons 1 sup. Aubusson. Salle à manger remarquable pièce unique. Chambres. Cab. de travail. Cosy Corner. Bronzes Barbedienne et autres. Piano 30 kilos argenterie. Tapis. GARDE-MEUBLE DE L'ÉTOILE, 41, rue Douai.

CONSTIPATION Le plus doux, agréable et efficace des laxatifs : Comprimés DOZIERES, la boîte 2 fr. 20, imp. comp. Les exiger très phar. ou éc. Laborat. Doziers, St-Brieux, G.-du-N.

400 gr. de FIGUES = 300 gr. de VIANDE. Lérída-Mangrane... 24.50 Malaga Esmeralda... 22. » La Caisse de Lipé extra d'origine 48. » 10 kilos Aguilas de choix... 14. » Livraisons et expéditions à partir d'une caisse. Prix spéciaux par quantités. SAUVANT, 10, rue d'Orsel. — Nord 74-20.

VIEILLIR, c'est Blanchir. Vous ne vieillirez jamais si, pour votre chevelure, vous employez La PETROLEINE du D^r Jammes, qui arrête la chute des cheveux, fortifie leur croissance et les empêche de blanchir. Les personnes qui l'emploient ont toujours une chevelure souple, soyeuse, brillante et sans pellicules. PRIX : 4 fr. dans les pharmacies. (impôt compris)

LE « REGYL » guérit maladies d'ESTOMAC anciennes Laboratoires FIEVET, 53, r. Réaumur. La boîte 1 fr. c. mail.